



## BULLETIN D'INFORMATIONS

N°155-Janvier 2016

Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400

Tel 02.98.68.15.21.

Fax 02.98.68.34.82.

courriel : [mairie.saintservais@orange.fr](mailto:mairie.saintservais@orange.fr)

Site Internet : [www.saint-servais-29.fr](http://www.saint-servais-29.fr)

Ce bulletin d'informations  
est disponible sur le site  
officiel  
de la commune

[www.saint-servais-29.fr](http://www.saint-servais-29.fr)

**URGENCES :** Médecin de garde **15 SAMU**, Pharmacie de garde **3237**, Pompiers **18**, portable **112**, Gendarmerie **17**

**MÉMO :** École **02.98.68.00.77**, Garderie **06.87.29.71.04**

## AGENDA

- **Vœux du Maire** le samedi 2 janvier à la salle polyvalente à 18h30.
- **Goûter des rois** de la paroisse le samedi 9 janvier à la salle de la Mairie à 16h00.
- **Assemblée générale** organisée par Trouz An Dour le samedi 23 janvier.
- **Kig Ha Farz** organisé par l'APE le dimanche 31 janvier à la salle polyvalente à partir de 11H30.
- **Recensement** dans notre commune du 21 janvier au 20 février.

## VIE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 17 décembre, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers.

La secrétaire de séance est Guénaëlle BORD.

### POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

L'allée de pétanque : les fondations sont terminées.

L'accès à la salle d'associations : l'entreprise Chopin terminera l'accès handicapés début janvier.

Les travaux au niveau de la route du Gamer sont terminés et ont été réalisés par l'entreprise Hénaff.

### APPEL D'OFFRES TRAVAUX EGLISE

L'appel d'offres pour l'étude de diagnostic s'est terminé le lundi 30 novembre 2015. L'agence de Ponthaud répond aux critères pour un montant total de 16 069,60 euros HT. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour demander à l'agence de Pontault de réaliser l'étude

Cet appel d'offre peut être subventionné par la DRAC à hauteur de 50 % sur le HT. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

### RECENSEMENT 2016

Le recensement 2016 sera effectué du 20 janvier au 21 février 2016. Lors du conseil de septembre le conseil a nommé Mme CREIGNOU pour être la coordonnatrice. Le conseil doit nommer également l'agent recenseur. Le conseil nomme Mme ROUDAUT pour être agent recenseur pour le recensement 2016.

### ACCUEIL DE LOISIRS FAMILLES RURALES

L'assemblée générale extraordinaire a eu lieu le vendredi 11 décembre. L'association est dissoute et l'association Familles Rurales ALSH Plouneventer, Saint-Servais, Saint-Derrien, assurera ses prestations jusqu'au 14 février. Les 3 communes doivent se réunir et se renseigner sur les démarches à entreprendre pour maintenir le service sur les 3 communes. La prochaine réunion est programmée le mercredi 23 décembre à 18h30 à Plouneventer.

### TARIF CANTINE

Sodexo a augmenté ses tarifs depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Le prix actuel est de 2,50 euros pour les enfants qui habitent la commune et 3,50 euros pour les enfants hors commune. Le prix des repas à compter du 1<sup>er</sup> janvier sera de 2,60 euros pour les enfants qui habitent la commune, 3,60 euros pour les enfants hors commune et 3,65 euros pour les adultes.

### RENOUVELLEMENT CONTRAT LOGICIEL BIBLIOTHEQUE

Le contrat de maintenance de la bibliothèque est pris en charge par la commune pour un montant de 207 euros HT pour une année. Monsieur BOITE se renseigne sur cette prestation. Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil.

### DECISION MODIFICATIVE

Une décision modificative est à prendre sur le budget primitif 2015. Le conseil donne son accord.

### COMMISSION COMMUNALE : PROJET SKATE-PARK

Le dossier est présenté par Paul LAURENT, 1<sup>er</sup> adjoint. La société Ing Concept a fait le relevé topographique pour l'aménagement de la zone de loisirs et nous a adressé également un plan d'implantation. A la suite de cette étude, il sera fourni un descriptif technique qui permettra de démarcher les entreprises. Un point d'avancement sera fait au conseil du mois de janvier.

## COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Point sur les différentes commissions intercommunales.

### ESSOR BRETON

Deux passages de l'essor breton sont prévus le jeudi de l'Ascension, le 5 mai sur la commune. Le départ se fera de Plouneventer, passage de la course sur Saint-Derrien, Saint-Servais et Lanneufret et l'arrivée prévue à Bodilis.

### RAPPORT D'ACTIVITE DU SDEF

Lors de la réunion du 25 novembre dernier, le SDEF a présenté aux élus référents le rapport d'activité 2014, que ces derniers ont transmis aux membres du conseil.

### MOTION DE SOUTIEN AU CMB

Réunis en Conseil d'administration le 6 novembre 2015 à Châteaulin, les administrateurs de l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Communes du Finistère se sont déclarés fortement inquiets du transfert possible du siège social du Crédit Mutuel Arkéa vers Paris ou l'Est de la France.

Le conseil municipal donne son accord pour prendre une délibération afin de soutenir cette motion de soutien au CMB.

### DEMANDE DE SUBVENTION

Suite à la réception de deux demandes de subvention pour des écoles, le conseil, à l'unanimité, ne souhaite pas donner de suite favorable aux courriers.

### QUESTIONS DIVERSES

La mairie sera ouverte du 21 décembre au 2 janvier, tous les matins, excepté le samedi matin.

Un conteneur de vêtements sera installé prochainement à côté des conteneurs de recyclage sur le parking de l'école.

Monsieur Le Maire présentera ses vœux à la population le 2 janvier à 18h30.

## RECENSEMENT DE L'INSEE

Le recensement aura lieu dans notre commune du 21 janvier au 20 février. Madame ROUDAUT Virginie sera l'agent recenseur et passera à votre domicile. Ce recensement est réalisé une fois tous les 5 ans. Il permet de mieux connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Le recensement de la population est une opération entièrement sécurisée. Votre agent recenseur, comme toutes les personnes qui ont accès à vos questionnaires, est tenu au secret professionnel. Toutes vos réponses sont donc strictement confidentielles. Madame ROUDAUT se rendra à votre domicile pour vous remettre deux questionnaires : une feuille de logement par foyer, et un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le foyer. Elle vous remettra aussi une notice d'information pour vous guider. Elle prendra ensuite rendez-vous pour récupérer les questionnaires renseignés, en cours de collecte, avec des relances si besoin. Toute la population doit être recensée pour le 20 février dernier délai.



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...**et vous pouvez y répondre par internet** ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

#### **Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes**

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

#### **Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées**

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## ÉTAT CIVIL

**Naissances :** Abel NESTOUR, 30 Kerheol, né le 03 décembre 2015.

## RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en janvier 2000 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à **la Journée Défense et Citoyenneté**.

## PAROISSE

### Messes dans l'Ensemble Paroissial

Dimanche 3 janvier : messe à 10h30 à BODILIS.

Samedi 9 janvier : messe à 18h à SAINT-DERRIEN.

Dimanche 17 janvier : messe à 10h30 à PLOUNÉVENTER.

Samedi 23 janvier : messe à 18h à SAINT-SERVAIS.

Samedi 30 janvier : messe à 18h à SAINT-SERVAIS.

## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles est à votre disposition à la Mairie et sur le site Internet.

## URBANISME

### Déclaration préalable :

Déposée le 5/11/2015	M.BORD Dominique	Leslem Vihan	Changement ardoises et fenêtres
----------------------	------------------	--------------	---------------------------------

### Certificat d'urbanisme :

Déposé le 11/12/2015	Me Pierre GOUASDOUE	1 Route de Mescouez
Déposé le 15/12/2015	Maîtres EDELMAYER-BOURBIGOT	4 Runglas

**Rappel** : les ravalements, les châssis et serres, dont la hauteur au-dessus du sol est supérieure à 1m80, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

## RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Permanences	A la Mairie de BODILIS	A la Mairie de PLOUNÉVENTER
<b>Janvier 2016</b>	Jeudi 7 janvier de 9h00 à 12h00	Jeudi 21 janvier de 9h00 à 12h00
<i>Temps d'éveil</i>	<b>A BODILIS</b>	<b>Salle Sklerijenn à PLOUNÉVENTER</b>
<b>Décembre 2015</b>	Lundi 18 janvier à 10h30 au pôle enfance Arc En Ciel	Jeudi 7 janvier (éveil au mouvement et au jeu) et Jeudi 21 (temps d'éveil)

-Permanence du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 à LANDIVISIAU.

-Permanence de soirée : jeudis 7, 14, 21 et 28 de 17h00 à 20h00 (sur RDV ☎02.98.24.97.15.)

-Permanence de midi de 12h30 à 13h30 tous les vendredis du mois.

« **Pour qui la couronne !?** » *Elle est délicieuse, venez la partager avec nous !!*

Cette année encore, les animatrices du Relais vous invitent à partager la traditionnelle galette des rois. Nous vous proposons de nous retrouver au **Relais parents assistantes maternelles à 10h le jeudi 14 janvier ou le vendredi 15 janvier**. Merci de vous inscrire, le nombre de places est limité !!

## VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

### AMICALE TROUZ-AN-DOUR

**ASSEMBLEE GENERALE** : l'assemblée générale de l'association se tiendra le **samedi 23 janvier 2016**, à la salle polyvalente, à 11h00. L'encaissement des cotisations se fera à l'entrée de la salle à partir de 10h30, paiement par chèque de préférence. N'oubliez pas votre carte d'adhérent pour l'apposition du timbre 2016. Cette réunion sera suivie d'un repas, avec participation. Merci de vous inscrire au club ou auprès d'Yves Gaudin pour le lundi 18 janvier au plus tard. Les nouveaux adhérents seront également les bienvenus. Après le repas, les jeux de dominos et de pétanque, clôtureront la journée.

### AU BOUILLON DE CULTURE

L'assemblée générale aura lieu le lundi 18 janvier à 17 H 30, dans la salle des associations. Tous les lecteurs sont invités à y participer, et les nouveaux adhérents seront les bienvenus. Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de la réunion. A bientôt.

## UNION SPORTIVE SAINT-SERVAIS / SAINT-DERRIEN

DATES	U.S. SAINT-SERVAIS A
24 janvier	Championnat à 15h à SAINT-DERRIEN contre U.S. PONTMEUR
31 janvier	Championnat à 15h à la ROCHE contre U.S. ROCHOISE

## PROGRAMME DU CENTRE DE LOISIRS

**Accueil de Loisirs de Saint Derrien-Saint Servais-Plouneventer**  
**Salle polyvalente de Saint Servais**  
**Téléphone : 06.66.43.46.42**

L'équipe d'animation accueille vos enfants les mercredis du mois de janvier et leur propose les journées à thèmes suivantes :

Mercredi 6 Janvier 2016	BONNE ANNEE 2016 !! 
Mercredi 13 Janvier 2016	A NOUS LES DELICIEUSES GALETTES... 
Mercredi 20 Janvier 2016	MON CALENDRIER REVE. 
Mercredi 27 Janvier 2016	CABARET CHIC 

4

## PETITES ANNONCES ET MANIFESTATIONS

L'APE organise un Kig Ha Farz le dimanche 31 janvier :

# KIG HA FARZ

SAINT SERVAIS



Le dimanche 31 janvier

Salle polyvalente dès 12h



**TARIFS :**

**SUR PLACE :**

- ☞ Kig ha farz (potage, plat, dessert, café): 12€
- ☞ Jarret frites (potage, plat, dessert, café): 12€
- ☞ Jambon frites enfant (avec dessert) : 6€

**À EMPORTER :** sur réservation uniquement

- ☞ Kig ha farz : 10€

**Possibilité de réserver :** Cécile Hénaff : 06 36 65 54 22 ou Véronique Uguen 06 63 20 58 96

Org : APE école de Saint Servais

**BULLETIN N°156– Février 2016 :** Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le lundi 18 janvier 2016 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 4.